PROCÈS-VERBAL

CELLULE CAMERA

Réunion du bureau	Réunion du 29/10/26 par moyen informatique
Président	Georges CECCALDI
Membres	Aurélien BRIEST, Pierre TAESCH, Eric MODE, Jacky DUHAUT, Damien KELTZ
Administration	Maxime RINIE, Damien ENGEL

1- DEPLOIEMENT CAMERAS EMBARQUEES

La cellule de prévention de la Ligue du Grand Est, vous informe de la mise en place du dispositif de la caméra individuelle sur les rencontres régionales programmées le 31 octobre et 1er novembre ci-dessous :

Régional 2 :
Groupe A
SEDAN ARDENNES 2 – REIMS STE ANNE
Groupe C
NANCY HDL – ELOYES FC
Groupe E
ACHEN – SAVERNE
FREYMING – OBERLAUTERBACH
Groupe G
WITTENHEIM – MULHOUSE COTEAUX

Régional 3 :
Groupe B
BETHENY – REIMS ESPERANCE
Groupe G
YUTZ - METZERVISSE

U18 Régional 1
Groupe A
LUDRES – THIONVILLE LUSITANOS

U16 Régional 2
Groupe C
KRONENBOURG – MOLSHEIM/ESME

DROIT D'OPPOSITION – INFORMATION ESSENTIELLE

Les personnes disposent malgré tout du droit de s'opposer en amont du match en choisissant de ne pas participer au match concerné et en évitant les zones concernées par le dispositif de caméra individuelle. Si une personne exerce ce droit en amont du match concerné, elle sera invitée à ne pas participer audit match et à éviter les zones concernées.

Il est donc demandé aux clubs de porter cette information à la connaissance de leurs joueurs, joueuses, encadrants et, plus largement, de toute personne susceptible d'être concernée par le dispositif.

Président	**Secrétaire de séance**
Georges CECCALDI	**Maxime RINIE**